

# Lumni



La blague de la course

Règles : Le futur simple de l'indicatif

L'impératif présent

Niveau de difficulté : ★ ★ ★

Demain, ce sera la rentrée scolaire. Les parents diront au revoir à leurs enfants devant le portail, tandis que les élèves découvriront leurs nouveaux camarades de classe. La maîtresse des CM1 demandera peut-être à ses élèves : « Récitez-moi le verbe marcher au présent ». Un garçon lèvera alors la main et dira lentement : « Je...marche...tu...marches... ». Et la maîtresse le pressera : « Redis-le-moi à nouveau ! Allez un peu plus vite ! ». Et il répondra : « Je cours...tu cours... ».

Rappel sur le futur simple de l'indicatif :

Utilisé pour parler d'un fait ou d'une action qui n'a pas encore eu lieu.

Terminaisons « -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont ».

Rappel sur l'impératif présent :

Utilisé pour exprimer un ordre, un conseil, une demande, une invitation, etc.

Terminaisons :

2<sup>e</sup> pers. du sing.

1<sup>er</sup> groupe

-e

2<sup>e</sup> groupe

-is

3<sup>e</sup> groupe

-s / -ds / -cs / -e

1<sup>er</sup> pers. du plur.

-ons

-issons

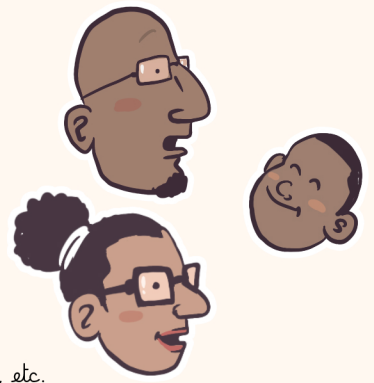
-ons

2<sup>e</sup> pers. du plur.

-ez

-issez

-ez



## Attention aux pièges

- La terminaison « -es » n'existe pas à l'impératif.
- Exceptions : on ajoute un « -s » pour permettre la liaison (profites-en ; manges-en).
- Maîtresse/maîtresse : les deux orthographes sont acceptés depuis la réforme de l'orthographe de 1990
- Leurs enfants/leur enfant : les deux sont acceptés
- Leurs nouveaux camarades de classe : pluriel car plusieurs élèves dans une classe